

Le Parc Naturel des Madonie

Descriptif

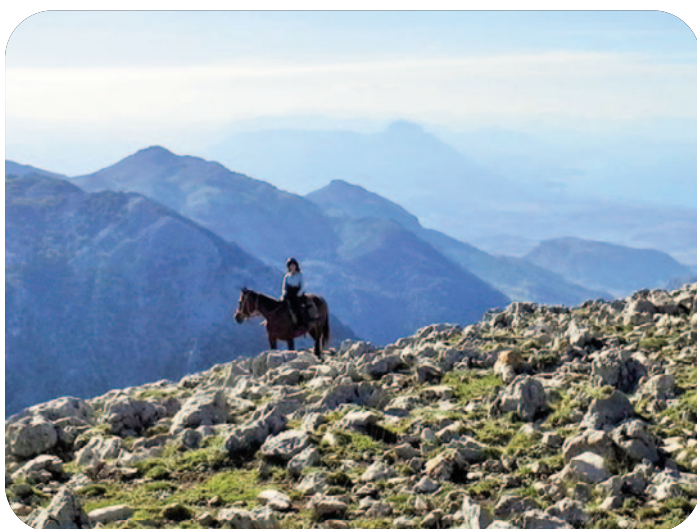
Randonnée équestre dans le très beau parc naturel des Madonie, montagneux et sauvage, qui se déploie sur une superficie de plus de 40 000 ha et qui contient plus de la moitié des trésors de l'ensemble de la biodiversité sicilienne. Cette randonnée passe par forêts et montagnes, avec de superbes panoramas sur la mer.

Si la Sicile est plus connue pour ses plages et ses monuments antiques qu'en tant que destination équestre, tous nos cavaliers qui ont déjà effectué cette randonnée l'ont adorée.

Hébergements en *agriturismi*, les confortables gîtes ruraux italiens, délicieuse cuisine sicilienne.



Programme



Jour 1 : vol vers Palerme (à votre charge), accueil à l'aéroport à 18h et transfert à Casa Il Bosco, une charmante maison noble du XIXe siècle entourée par la nature sauvage du Parc des Madonie, avec des vues spectaculaires sur la côte nord et sur les îles Éoliennes. Dîner à base de produits locaux et hébergement.

Jour 2 : la randonnée démarre dans une dense végétation méditerranéenne avec des vues magnifiques sur la mer Tyrrhénienne. Descente vers Castelbuono, l'ancien siège des barons Ventimiglia, qui y ont régné pendant plusieurs siècles. Pique-nique à l'ombre du château de Castelbuono et visite du centre historique. Dans l'après-midi nous continuons dans les bois pour arriver dans la vallée de la rivière Pollina. Dîner et hébergement à l'agriturismo Gole di Tiberio, qui surplombe les magnifiques gorges de Tiberio. 6h à cheval.



Jour 3 : ascension de la vallée de la rivière Pollina, l'un des endroits les plus sauvages et fascinants de Sicile. Pause pique-nique dans la nature sauvage de la vallée et poursuite sur des sentiers oubliés jusqu'à l'agriturismo Casalvecchio pour le dîner et la nuit. 6h à cheval.

Jour 4 : nous suivons une ancienne trazzera le long du torrent Rainò, affluent de la rivière Pollina. Nous traversons un paysage sauvage jusqu'au territoire de Petralia Soprana, ville médiévale avec de magnifiques vues sur toute l'île. Pause pique-nique dans les bois, puis nous continuons notre ascension en montagne jusqu'à Portela Mandarinì, croisement stratégique d'anciennes voies de transhumance. Nous suivons les sentiers du parc jusqu'à Piano Battaglia. Dîner et nuit au rifugio Marini. 7h à cheval.

Jour 5 : visite de la Battaglietta, doline qui recueille l'eau de fonte des neiges. Passage par la vallée Madonna degli Angeli pour admirer les derniers spécimens du sapin des Nebrodi, l'emblème du parc. Continuation vers le sanctuaire Madonna dell'Alto (1819m), d'où l'on a des vues sur la plus grande partie de l'île. Descente vers le territoire de Polizzi Generosa, importante ville historique des Madonie, avant d'arriver à Giardino Donna Lavia, datant du XIVe siècle, utilisée comme tour de guet, monastère et résidence noble. Dîner et nuit. 6h à cheval.

Jour 6 : nous remontons en montagne à travers des forêts de chênes pour arriver à Portella Colla et Piano Cervi, peuplés de biches et de cerfs. Pique-nique en forêt de Monte Cervi avant de redescendre vers Collesano, ancien village d'origine arabe. Dîner et nuit à Casena Mongerrati, équipée de piscine. 6h à cheval.

Jour 7 : nous repartons par la forêt de Mugerrati, parmi chênes-lièges et chênes verts. Continuation vers le territoire d'Isnello et pause pique-nique. Nous remontons en forêt jusqu'à Gibilmanna, sanctuaire dédié à la Vierge, la protectrice du diocèse de Cefalù. Visite du sanctuaire qui abrite une œuvre de Gagini, sculpteur sicilien de la Renaissance. Nous repartons dans le maquis méditerranéen avec de magnifiques vues sur la côte Tyrrhénienne, avant de retrouver Casa Il Bosco pour le dîner et la nuit. 7h à cheval.

Jour 8 : transfert à l'aéroport de Palerme pour le vol de retour, pour un décollage à partir de 11h.



Départ	Retour	Prix hors vols
6.07.2024	13.07.2024	1 790 €
14.09.2024	21.09.2024	1 790 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langues	Confort
Français - Italien	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Séjour itinérant dans le parc naturel des Madonie. Les hébergements sont dans de confortables gîtes d'étape ("agriturismi") et en hôtels. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg.

Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et minichaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson imperméable, tenue de détente, claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse et serviette de toilette, vos médicaments habituels, crème solaire, gourde, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

Climat tempéré chaud dans le parc des Madonie. A Castelbuono, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : mai 13-21°, juin 17-25°, juillet 20-28°, août 20-28°, septembre 18-25°, octobre 14-20°.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité suffit.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les transferts depuis et vers l'aéroport de Palerme, les hébergements en chambres doubles, tous les repas.

Le prix ne comprend pas les billets d'avion, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Un supplément chambres individuelles de 260 € est demandé en cas de nombre impair de cavaliers/cavalières.

Le départ est garanti à partir de 2 cavaliers, pour un maximum de 8.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 10 à 30 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 90 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèque à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 30 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix hors vols de la randonnée, plus la partie non-remboursable du billet d'avion et l'éventuelle prime d'assurance.
- Moins de 30 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

